



FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LES DEUX SEMAINES DE LA CONSTRUCTION

Nous vous informons que **les bureaux municipaux seront fermés** durant les deux semaines de la construction, **soit du 20 juillet au 2 août 2020 inclusivement.**

Le responsable des travaux publics et d'infrastructure ainsi que les employés saisonnier continueront leurs activités durant cette période.

Les membres du conseil ainsi que les employés municipaux souhaitent de belles vacances estivales à tous résidents de Saint-Majorique-de-Grantham.



QUOI SAVOIR SUR L'ARROSAGE DES PELOUSES

Avec les canicules des dernières semaines, de nombreux citoyens ont vu l'état de leur pelouse se détériorer. Toutefois, nous invitons les citoyens de la municipalité à prendre connaissance des différentes normes du règlement sur la Gestion de l'eau potable de la municipalité. Ces dispositions visent principalement à assurer un débit suffisant d'eau à tous les citoyens de la municipalité durant les heures d'affluence, notamment durant l'heure du souper.

Pour ce qui est de l'arrosage de pelouse, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux, nous vous informons qu'il est possible de les arroser à l'aide d'asperseurs amovibles uniquement entre 20h et 23h les jours suivants:

1. un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
2. un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair;

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3h à 6h le dimanche, le mardi et le jeudi.



Pour avoir plus d'informations sur les différentes normes sur l'usage de l'eau potable, nous vous invitons à consulter le règlement sur la gestion de l'eau potable.

PRÉPARATION À LA VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

La vidange des fosses septiques dans la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham aura lieu entre le 3 et le 17 août dans la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham, soit au retour des 2 semaines de vacance de la construction. La compagnie Enviro 5, responsable de la vidange des fosses septiques, effectuera les vidanges entre 7h et 19h.



Avec la situation entourant la COVID-19, certaines mesures seront différentes des dernières années à savoir:

- La compagnie de vidange demande à la population de demeurer dans leur résidence lors de la vidange
- Les manifestes de vidange seront déposés directement dans votre boîte aux lettres ou dans la porte et aucune remise de main en main ne sera effectuée par le personnel

Enfin, nous vous invitons à suivre les étapes de préparation avant la visite du vidangeur. Les installations où les couvercles ne seront pas retirés ne seront pas vidangées.

LOCALISATION DES ENTRÉES D'EAU POUR LES CITOYENS DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Deux étudiants employés par la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham feront la recherche des entrées d'eau potable sur les propriétés desservies par le réseau d'aqueduc. La municipalité a amorcé en 2018 la localisation des entrées d'eau résidentielles sur son territoire. Puisque certaines d'entre elles sont enterrées, un second passage à l'aide d'un détecteur de métal est nécessaire pour compléter la localisation.



Prenez note que la localisation sera faite à l'aide d'une tige qui sera insérée dans le sol, aucun trou ne sera creusé sur les propriétés.

Nous remercions la population pour leur collaboration et vous souhaitons une agréable journée.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES PRODUCTEURS D'ICI

La MRC de Drummond est fière de soutenir les producteurs agricoles d'ici en lançant une version mise à jour de sa brochure sur l'autocueillette ainsi que la vente en ligne et à la ferme.

La publication *Saveurs locales, bonheur total* vise à faciliter l'achat d'aliments produits localement et à promouvoir l'autocueillette dans la région. En cette période où la majorité des gens entendent rester au Québec durant leurs vacances, le document se veut un incitatif pour partir à la découverte ou à la redécouverte des fermes d'ici et de leurs produits, tout en profitant des paysages magnifiques dont regorge le territoire de la MRC.

[Lire la suite ...](#)



PORC BONHEUR - UNE NOUVELLE CANTINE À SAINT-MAJORIQUE

La cantine du « Porc Bonheur » offrira tous ses délices aux citoyens de Saint-Majorique-de-Grantham. La cantine sera au centre sportif de la municipalité les jeudis, les vendredis et les samedis de 16h00 à 20h00.

Porc Bonheur est une affaire familiale qui prend soin de choisir des produits locaux, le plus souvent possible. [Pour en connaître d'avantage sur le menu de Porc Bonheur, nous vous invitons à consulter leur page Facebook.](#)



UN NOUVEAU PANNEAU FAIT SON APPARITION AU PARC JEAN-YVES JOYAL

Vous avez probablement remarqué qu'un nouveau panneau a fait son apparition aux abords du parc Jean-Yves Joyal. Ce panneau signifie qu'une personne malentendante reste dans ce secteur.

Puisque de nombreux enfants jouent au parc Jean-Yves Joyal et qu'il y a une personne malentendante, la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham invite les automobilistes et les citoyens à doubler de vigilance dans ce secteur.



Courriel envoyé à : EMAIL

Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham
1962 boulevard Saint-Joseph Ouest
Saint-Majorique-de-Grantham (Québec) | J2B 8A8 | Canada
819-478-7058 | info@st-majorique.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

